



LA POLITIQUE SPECTACLE DANS LA NOUVELLE-FRANCE DE LOUIS XIV

Une conférence de **Colin M. Coates**, Université York

JEUDI 21 AVRIL 2016 à 12 h

UQTR, pavillon Albert-Tessier, local 4214

Examen de la mise en spectacle de la politique en Nouvelle-France sous Louis XIV. Au XVII^e siècle, les représentants du roi reconnaissent qu'ils ont le devoir d'établir un «état naissant» français sur les rives du Saint-Laurent. Ils doivent traduire les pratiques politiques françaises dans un territoire qui leur est neuf. Ils s'efforcent de communiquer les bases idéologiques du système politique absolutiste à des auditoires différents, composés de colons français et, surtout dans les premières décennies, d'autochtones. Les entrées de nouveaux gouverneurs et les feux de joies présentent des occasions de manifester certains éléments que l'on pourrait traiter de constitutionnels – la préséance dans les cérémonies indiquant la hiérarchie des pouvoirs. Si toute cérémonie comprend un aspect liminal où l'ordre social est – au moins de façon ponctuelle – en jeu, les spectacles politiques en Nouvelle-France représentent une tentative de communiquer l'esprit absolutiste du pouvoir de façon visuelle et auditive. En plus de traiter des entrées et des feux de joie, je discute aussi de la pièce de théâtre, «La Réception de Monseigneur le Vicomte d'Argenson» (1658) où le gouverneur joue un rôle important en tant de spectateur. Je termine la présentation avec une analyse des «Te Deum» chantés pour célébrer le pouvoir royal.

ENTRÉE LIBRE. BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!

Vous pouvez apporter votre repas

